

L'ajournement

C'est le huitième, je crois. Si je ne m'abuse, il est encore en fonction.

Le ministre fédéral des Forêts dit maintenant que la première demande de la Colombie-Britannique concernant le reboisement des forêts était déraisonnable et son homologue provincial prétend, lui aussi, que cette demande de son prédécesseur était utopique. C'est un petit jeu entre les conservateurs d'Ottawa et les créditistes de Victoria et ce sont nos forêts qui en feront les frais.

Nous avons discuté, mon collègue, le député provincial de Prince Rupert et notre caucis néo-démocrate au complet. Les députés fédéraux de la Colombie-Britannique, en particulier, ont plaidé en faveur de cette entente.

• (1815)

Le premier ministre sera à Prince George demain. Le ministre provincial est là. Le ministre fédéral y va vendredi soir. Ils devraient profiter de l'occasion, demain à Prince George, pour signer un accord proche des 800 millions ou un milliard dont le secteur forestier a besoin pour le reboisement en Colombie-Britannique. C'est cela l'importance de cet accord.

Dans l'ensemble du pays, ces accords ont permis de réaliser différentes choses. En Alberta, il y a eu beaucoup de recherche sur le développement d'essences plus rentables. Voilà un an qu'il n'y a plus d'accord en Ontario. Même si le ministre fédéral laisse entendre que les libéraux de Queen's Park ne se sont pas plaints bien fort de l'absence de renouvellement de l'accord, je ne peux que me faire l'écho du ministre provincial qui disait qu'à une époque où le développement durable de nos forêts est si important, le gouvernement fédéral réduit ses engagements.

Ça ne va pas. Les habitants de Colombie-Britannique et des autres provinces veulent que cet accord soit signé et qu'il le soit aujourd'hui.

[Français]

M. Michel Champagne (secrétaire parlementaire du ministre d'État (Forêts)): Monsieur le Président, j'ai écouté avec grande attention les propos de mon collègue de la Colombie-Britannique. Je voudrais tout d'abord le remercier d'avoir souligné d'une façon particulière que la dernière série d'ententes-Canada avec chacune des provinces au niveau de la forêt a été très bénéfique, notam-

ment pour sa province, et notamment pour les autres provinces canadiennes.

Ce que je voudrais lui rappeler, monsieur le Président, c'est que le gouvernement fédéral, depuis 1984, s'est fortement engagé au niveau de la forêt. On n'a qu'à penser à l'ensemble des ententes qui ont été signées, la première série d'ententes dans laquelle il y a plus d'un milliard qui a été investi, dont plus de 600 millions de la part du gouvernement fédéral, pour voir jusqu'à quel point la forêt est une priorité pour notre gouvernement.

De plus, je voudrais rappeler à mon honorable collègue que depuis la fin des années 1950, 1957-1960, c'est la première fois que nous avons un ministère complet des Forêts qui ne dépende pas des autres départements qui ne sont pas sous-jacents soit au ministère de l'Agriculture soit au ministère de l'Environnement.

Je voudrais également rappeler à mon collègue, et d'ailleurs cela a été un consentement unanime des trois partis dans cette Chambre, pour remettre en vigueur un ministère des Forêts, parce qu'on sait jusqu'à quel point l'activité forestière est extrêmement importante pour la santé économique et sociale de notre pays, et ce, monsieur le Président, dans toutes les provinces du Canada, y incluant, bien entendu, la Colombie-Britannique.

Je voudrais également rappeler à mon collègue, et cela je pense que si on a une certaine honnêteté en politique, on doit l'avouer, c'est que souvent l'opposition nous accuse, accuse le gouvernement fédéral, de n'avoir rien fait au cours de la dernière année. Je voudrais rappeler à mon collègue que l'intention profonde du ministre actuel des Forêts, c'est bien de renouveler les ententes avec chacune des provinces. C'est évident, nous n'avons qu'à penser à celle du Nouveau-Brunswick, où nous avons bonifié l'entente. Nous n'avons qu'à penser à celle de la Nouvelle-Écosse. Nous n'avons qu'à penser à celle de l'île-du-Prince-Édouard. Nous n'avons qu'à penser au Plan de l'Est, qui a été reconduit au Québec. Nous n'avons qu'à penser à la volonté du ministre, parce que le ministre s'est promené de Terre-Neuve à Vancouver, a rencontré des groupes intéressés, a discuté avec les gens.

Monsieur le Président, c'est beau de dire: On veut absolument une entente sur la forêt, c'est vital pour notre province. Mais si on est des gens consciencieux, si on est des gens qui consultent, si on est des gens qui savent prendre les idées des autres, on doit quand même, au préalable, s'asseoir avec les intervenants, voir quels sont les besoins, les analyser et, dans la mesure où les budgets sont disponibles, de faire des ententes, de consacrer des sommes d'argent qui pourront avoir un effet des plus bénéfiques dans le secteur de la forêt.

C'est exactement ce que le ministre des Forêts fait depuis la dernière année. Il a rencontré une multitude d'intervenants, je voudrais le rappeler à mon collègue, tant en Colombie-Britannique qu'au Québec, qu'en On-